

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Choftim



Paracha Choftim - Eloul

« Le Chofar retentit dans la ville » : l'appel du Chofar au mois d'Eloul

Le Tour (prototype du code de loi juive sur lequel Rabbi Yossef Karo s'appuya pour écrire son Choul'hane Aroukh, le code de la loi juive actuel, n.d.t) rapporte l'enseignement qui suit au nom du Pirké De Rabbi Eliézer : « A Roch 'Hodèche Eloul, le Saint-Béni-Soit-Il ordonna à Moché "Monte sur la montagne". Il y monta alors afin de recevoir les dernières Tables de la Loi. On fit retentir le Chofar dans le camp en proclamant "Moché est monté sur la montagne", ceci afin que les Bné Israël ne s'égarent pas à nouveau dans l'idolâtrie (comme lors du don des premières Tables où ils firent le veau d'or, n.d.t). Le Saint-Béni-Soit-Il fut glorifié par ce chofar comme il est dit : *"Et D. se glorifie par la sonnerie"* (Téhilim 47, 6). C'est pourquoi nos Sages instituèrent que l'on sonne (du Chofar) à Roch 'Hodèche Eloul chaque année, ainsi que tout le mois d'Eloul, pour rappeler à Israël de se repentir, comme il est dit "Si le Chofar retentissait dans la ville, le Peuple ne serait pas ainsi saisi d'effroi" (Amos 3, 6) et aussi pour perturber le Satan. Tel est l'usage en Achkénaze de sonner chaque matin et chaque soir après la prière (cf. ce que dit le Beth Yossef Ad Hoc.). » Le Rema (le décisionnaire des communautés Achkénazes, n.d.t) lui aussi tranche que depuis Roch 'Hodèche Eloul, on commence à sonner après la prière du matin.

Cette sonnerie depuis le début du mois d'Eloul a pour but de nous éveiller au repentir pour notre bien. En effet, le Rambam (Hilkhos Techouva 3, 4) écrit : « Et bien que la sonnerie du Chofar à Roch Hachana soit un Décret Divin, elle contient néanmoins une allusion, à savoir (ce que dit le Prophète, n.d.t) : *"Réveillez-vous, réveillez-vous de votre sommeil vous qui dormez, sortez de votre torpeur vous qui somnolez (...)"*. »

Il est donc préférable de se réveiller dès à présent sans attendre Roch Hachana car "le temps est compté et la tâche est considérable". L'homme sage sait se repentir avant que les échéances n'arrivent et susciter ainsi la Miséricorde Divine car D. est bon et clément.

A cet effet, il faudra se garder d'être comme ceux qui, à l'écoute des paroles de Moussar (morale juive, n.d.t), "comprennent" que celles-ci s'adressent à une autre personne mais en aucun cas à lui-même car, pense-t-il, en quoi devrait-il améliorer sa conduite ?

Un des grands de notre génération raconta qu'un jour un Avrekh se présenta à lui et se plaignit qu'après dix ans de mariage, la paix ne régnait pas dans son ménage. Le Rav commença à lui expliquer qu'il fallait s'habituer à faire des concessions.

« Le Rav a raison, lui répondit-il, pendant toutes ces années, je n'ai pas cessé de répéter à mon épouse qu'il fallait qu'elle s'habitue à céder, mais cela

n'a servi à rien. » Le Rav réitéra son conseil en lui suggérant qu'il fallait s'habituer à faire des concessions. « Il est peut-être nécessaire que j'amène mon épouse chez le Rav, répondit l'Avrekh, pour qu'elle entende de ses propres oreilles que le Rav suggère qu'il faut qu'elle s'habitue à faire des concessions ! »

Nous avons coutume, en effet, d'exiger des autres qu'ils fassent des concessions mais cela n'a aucun sens. Chacun doit faire son propre examen de conscience et commencer lui-même à renoncer sans l'exiger d'autrui. C'est uniquement à ce prix qu'il parviendra à faire régner la paix.

Un autre Avrekh avait lui aussi des difficultés à s'entendre avec son épouse. La chose vint aux oreilles de son Roch Yéchiva. Ce dernier comprit néanmoins qu'il serait plus facile de sensibiliser son talmid au problème s'il lui parlait avant la prière de Kol Nidré le jour de Kippour. Il avait alors un espoir que cela produise l'effet escompté. Le moment venu, le Roch Yéchiva appela l'Avrekh et s'adressa à lui avec déférence : « Tu sais, lui dit-il, une telle conduite ne sied pas à un Avrekh de valeur comme toi... »

Le lendemain, en entrant à la synagogue, celui-ci confia à demi-mot à ses amis comment le Roch Yéchiva s'était spécialement dérangé au moment de Kol Nidré, l'instant le plus sacré de l'année, pour lui témoigner de son estime.

Rav Chabtaï Frankel (qui mérita d'éditer la nouvelle édition du Rambam) confia

un jour qu'il possédait un exemplaire de l'œuvre du Rambam, le Yad Ha'hazaka, écrit de la propre main sacrée du Rambam dans laquelle figurait la phrase suivante (rapporté plus haut) : « Bien que la sonnerie du Chofar à Roch Hachana soit un Décret Divin, elle contient néanmoins une allusion à savoir : "Réveillez-vous, réveillez-vous (...)" (alors que dans ce verset, il n'est écrit qu'une seule fois "Réveillez-vous"). » « Une explication serait, dit-il, que le Rambam désirait par cela nous inciter à nous réveiller complètement au son du Chofar et ne pas être comme ceux qui se réveillent et se rendorment en rêvant une deuxième fois (comme dans les rêves de Pharaon, n.d.t. Au contraire, il voulait que nous soyons bien réveillés pour servir Hachem et que même ensuite, nous continuions à nous réveiller de mieux en mieux .

Quelqu'un demanda un jour à son ami de le réveiller le lendemain à l'aube. Ce dernier arriva à l'heure convenue et tenta de s'exécuter mais notre homme dormait très profondément. Il essaya bien de le pousser et lui jeta même de l'eau sur la tête mais sans succès. Découragé, il renonça finalement ne voyant pas d'autre alternative. Plusieurs heures après, "l'endormi" rencontra son ami et lui reprocha de ne l'avoir pas réveillé comme convenu. Ce dernier se justifia en disant qu'il avait rempli sa promesse, qu'il avait usé de tous les stratagèmes afin de le réveiller et que malgré tout, il n'y était pas parvenu. « En effet, répondit l'autre, je me souviens avoir rêvé que quelqu'un me jetait de l'eau alors que je dormais ! »

En ce qui nous concerne, on peut néanmoins en tirer comme leçon qu'il est possible parfois de nous "réveiller" réellement en sachant que tout notre avenir repose sur le plateau de la balance et que, moyennant un petit effort , on peut le faire pencher du bon côté si nous acceptons de sortir de notre torpeur et de nous repentir au son du Chofar .

L'Admor de Djamigrad écrit dans la préface de son livre "Arié Chaag" que lorsqu'il fuyait les troupes ennemies durant la seconde guerre mondiale (accompagné de plusieurs autres juifs), il pénétra une fois dans une forêt et se retrouva soudain face à un énorme lion. Lui et ses compagnons prirent leurs jambes à leurs cous. Cependant, ils aperçurent à leur grande surprise que plusieurs personnes demeuraient placidement sur le côté de la route, sans pour autant s'émouvoir le moins du monde. Elles continuaient à boire et à manger comme si de rien n'était. Après que le danger fut passé, l'Admor et ses disciples leur demandèrent comment ils n'avaient pas été saisis d'effroi à la vue de cet énorme lion rugissant. Mais ces derniers ne répondirent mot. « Nous comprîmes alors, raconte l'Admor, qu'ils étaient sourds et que pour cette raison également, ils n'avaient pas réagi aux rugissements du lion. Veillons à ne pas nous comporter comme ces gens dépourvus d'oreilles, car dans cette période d'Eloul "le lion rugit, qui ne serait saisi d'effroi". Seul le sourd ne craint rien car il n'entend pas ce cri. »

Il y a environ quarante ans, deux

Ba'hourim sortirent se promener dans les champs et les forêts du sud d'Eretz Israël. Au milieu de leur itinéraire, ils se perdirent. Le soir arriva et ils ne parvinrent plus à se diriger dans l'obscurité totale qui les enveloppa soudain. Cherchant désespérément leur route, Hachem les conduisit finalement à proximité des rails de chemin de fer. Ils décidèrent donc de les suivre en espérant ainsi parvenir jusqu'à un endroit habité sur le trajet du train.

Après avoir considérablement marché, épuisés, ils décidèrent de s'arrêter pour se reposer. L'un d'entre eux s'installa sur un sac de terre qui trainait par terre et l'autre sur les rails. Et quelques secondes après, ils plongèrent tous deux dans un profond sommeil. Hélas, au même moment un train de marchandises roulait sur la même voie ferrée à distance respectable de l'endroit où ils se trouvaient. Lorsqu'il s'approcha quelque peu, le chauffeur discerna au loin que quelqu'un était couché sur les rails profondément endormi. Il se mit à klaxonner à grand bruit sachant que même s'il freinait à l'instant, il ne parviendrait pas à arrêter un train aussi lourd et rapide à temps. Et le pire était à prévoir. La fin tragique se produisit : le klaxon tonitruant du train déchira le silence de la nuit et réussit à réveiller les habitants de la ville la plus proche mais ne parvint cependant pas à sortir le Ba'hour profondément endormi sur les rails de son dernier sommeil !

Tentons de comprendre ce que désirait ce conducteur de ce Ba'hour en klaxonnant : voulait-il qu'il

se lève et prenne ses jambes à son cou pour s'enfuir au loin ? Certainement pas ! Voulait-il l'éloigner d'un kilomètre ? Même pas. Il suffisait seulement qu'il se déplace d'un centimètre et pas plus !

Mais sans cela, le pire arriva.

On peut comparer le Chofar à ce qui précède : son retentissement ne vient pas suggérer à l'homme qu'il opère des changements drastiques dans son existence, ce qui serait au-delà de ses forces, mais seulement qu'il se secoue de sa torpeur. « Réveillez-vous de votre sommeil, nous crie-t-il, déplacez-vous ne serait-ce que d'un pouce et sortez de l'immobilité dans laquelle vous vous trouvez ! »

La comparaison va plus loin : il est même possible que ce Ba'hour se réveilla alors au son du klaxon mais se rendormit en pensant : « Ouh, je n'ai pas la force de me lever maintenant. Encore une minute et je me lève ! » Cependant, c'est précisément cette minute qui lui fut fatale !

Il en est de même pour celui qui s'éveille au repentir : il lui incombe de le concrétiser par un changement minime sur le champ, car cet instant est crucial !

On peut renforcer cette idée par le commentaire que fait Rav Pinkous du verset (Michlé 26, 14) : « *La porte tourne sur ses gonds et le paresseux dans son lit* ». A priori quel rapport existe-t-il entre une porte qui tourne sur ses gonds et le paresseux qui somnole sur sa couche ?

Prenons l'exemple d'une Yéchiva où

étudient mille Ba'hourim. Selon un simple calcul, si l'on ouvre la porte du Beth Hamidrach dix mille fois par jour (il y a en effet trois cycles d'étude par jour auxquels il faut ajouter encore trois passages pour une autre raison) et que l'on considère qu'à chaque passage, la porte se déplace d'un mètre, il en résulte une distance parcourue faramineuse. Théoriquement, cette porte aurait déjà dû s'éloigner considérablement alors qu'en pratique, elle n'a pas bougé d'un centimètre. La raison en est évidente : elle tourne en permanence sur ses gonds auxquels elle est fixée en haut et en bas. C'est pourquoi elle revient constamment à sa position d'origine sans jamais s'en détacher. Il en est de même du paresseux : lui aussi est fixé à son lit de bas en haut par un lien indéfectible. C'est pour cela qu'il ne parvient pas à se lever à l'heure. Et cela concerne également les autres domaines de l'existence dans lesquels l'homme est pris au piège de ses mauvaises habitudes qui l'emprisonnent et l'empêchent de bouger (...) !

La sonnerie du Chofar vient précisément à ces moments-là nous enjoindre à quitter la situation immuable où nous nous complaisons. Et si, en effet, nous parvenons à nous détacher de l'endroit où le mauvais penchant nous enferme, ne fût-ce que d'un pouce, nous arriverons avec le temps à nous élever à des sommets inégalés jusqu'alors.

Le Machguia'h Rav Yé'hezkhel Lévinstein avait coutume de rapporter la parabole suivante :

Dans une certaine contrée, une loi sévère interdisait aux habitants de jeter leurs détritrus dans la cour de leur maison pour ne pas nuire à la beauté de la ville.

De temps à autre, le roi envoyait un émissaire chargé de contrôler le bon respect de cette loi et de pénaliser tout celui dont la cour ne serait pas propre. Comme cela concernait également la rue des juifs, à chaque fois que le contrôleur arrivait, un de ses occupants se tenait à l'entrée de la rue et criait de toutes ses forces : « Frères juifs ! ». Et tous comprenaient qu'ils devaient se dépêcher de nettoyer leur cour de tous les détritrus qui s'y trouvaient avant qu'il n'ait le temps de les punir.

C'est à cela que ressemble la sonnerie du Chofar. Elle retentit dans l'air en appelant : « Frères juifs, réveillez-vous pendant qu'il est encore temps ! Revenez vers Hachem et purifiez-vous ! »

Certains ont illustré ce qui précède par la minuterie qui sert aujourd'hui à commander l'air conditionné dans les synagogues : lorsqu'on y introduit une pièce de monnaie, l'air conditionné fonctionne pendant une heure. Dès que la fin de l'heure approche, cette minuterie se met à sonner pour prévenir que dans deux minutes, la climatisation va s'arrêter et que celui qui désire que celle-ci continue à rafraîchir la synagogue doit introduire une nouvelle pièce.

Il en est de même pour nous : dès le début du mois d'Eloul, à l'approche de la fin de l'année, le son du Chofar

commence à se faire entendre, comme la sonnerie de la minuterie. Il vient nous prévenir que l'année arrive à son terme et qu'il nous incombe de nous réveiller et de remplir à nouveau les jours qui viennent de Torah et de prières, de repentir et de bonnes actions afin que la "minuterie" fonctionne encore pendant longtemps sans s'arrêter au milieu de l'année et que l'abondance continue à se déverser sur nous.

Un autre point commun peut être mentionné : lorsque la climatisation fonctionne, il est encore possible de ne rajouter qu'une partie de la somme requise afin de la rallumer. Pareil pour nous : chaque petit effort dans le bon sens s'ajoute pour obtenir un grand résultat pendant tout le mois !

Le Maguid de Douvno rapporte pour sa part la parabole suivante :

Un commerçant faisait chaque jour de confortables recettes. Quotidiennement, en fermant son magasin, il envoyait un jeune homme déposer cet argent à la banque. Le "voleur de la ville" qui s'était rendu compte des allées et venues journalières du garçon affublé d'une bourse conséquente, décida de mettre la main sur ce précieux butin. Il était néanmoins impossible de l'en dépouiller lorsque ce dernier marchait puisque la rue était remplie de monde. Comment aurait-il pu agir au vu et au su de tout le monde ? Il ne s'avoua cependant pas vaincu pour autant et imagina un stratagème afin d'arriver à ses fins : dans la même rue se tenait un tailleur de renom qui confectionnait des habits de

luxe pour les princes et les gens aisés. Un jour, le voleur entra chez lui et lui dit : « Je suis envoyé par l'un des riches de la ville. Il désire commander un splendide costume, comme il sied aux personnes de son rang.

- Tu es venu à la bonne adresse, lui répondit le tailleur. Ton maître aurait-il l'obligeance de bien vouloir venir chez moi afin que je puisse prendre ses mesures ?

- Mon maître est très occupé et il n'a pas le temps de venir jusqu'ici. Il m'a donc demandé de choisir dans la rue quelqu'un de sa taille et de prendre les mesures sur lui. »

Les deux hommes sortirent dans la rue pour tenter de trouver la personne adéquate. Lorsque le jeune homme passa à cet endroit avec sa bourse, le voleur s'écria : « Voici celui qui correspond aux mesures de mon maître. » Le tailleur appela le passant et lui demanda : « Pourrais-tu me faire la grâce de bien vouloir revêtir ce costume ? » Le jeune homme accepta et enleva sa propre veste ainsi que son sac qui contenait la précieuse bourse afin de pouvoir porter le vêtement que lui tendait le tailleur. C'est cet instant que choisit le voleur pour saisir la bourse et s'enfuir. Lorsque le porteur voulut le poursuivre, il fut arrêté par le tailleur qui l'attrapa de ses deux mains et lui dit d'un ton catégorique : « Tu ne sors pas d'ici avec ma veste ! » Et c'est ainsi que le voleur

parvint à ses fins. C'est à ce malheureux que nous ressemblons, explique le Maguid de Douvno : au mois d'Eloul, nous tenons en main une bourse "remplie de pièces", infiniment plus que tout ce que nous pouvons imaginer. Grâce à elle, nous avons le pouvoir d'agir pour mériter d'être inscrits et scellés pour une bonne et heureuse année en revenant vers Hachem, en progressant et en nous élevant spirituellement et matériellement. Lorsque le Yétser Hara voit cela, il nous fait revêtir ses habits, pas seulement sur notre corps, mais principalement sur notre esprit et notre cœur, "aux dimensions" exactes de notre imagination insensée. De cette manière, il parvient à dissiper notre attention et à nous ravir le précieux trésor que nous possédons. A tel point que lorsque nous nous en rendons compte, il nous crie : « Tu ne peux t'enfuir parce que tu es vêtu de ma veste ! »

Il est clair que si quelqu'un était venu prévenir ce jeune garçon en lui disant : « Méfie-toi de ce brigand qui ne vise qu'à te dérober ta bourse », celui-ci aurait jeté cette veste et aurait pris soin de son argent. Pour nous, cela est comparé au son du Chofar qui retentit pendant tout le mois d'Eloul afin de nous prévenir : « Réveillez-vous de votre torpeur et prenez garde aux pièges du Yétser Hara qui n'a d'autre but que de vous ravir tout ce mois tellement élevé. Mettez de côté toutes vos affaires et renforcez-vous dans le Service d'Hachem ! »